

# RAPPORT de la Commission Récompenses du CDMJSEA – Année 2023

=====

## **Tout d'abord, l'historique de la Médaille.**

La Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est une distinction prestigieuse, trop méconnue qui se propose d'honorer, dans le contexte actuel, chez les dirigeants bénévoles, une certaine conception de la vie en groupe, une certaine vision des rapports entre les individus, une certaine éthique. Cette médaille récompense et honore des hommes et des femmes qui se sont donné pour mission une tâche aussi essentielle que de contribuer à l'équilibre de la vie en société. C'est aussi récompenser des bénévoles qui apportent par leur exemplarité les éléments de base à l'éducation de la jeunesse, comme le goût à l'effort, la bonne volonté, l'esprit d'équipe, la passion, le courage, la solidarité, la générosité. Ce comportement généreux, altruiste, mérite d'être mis en valeur aux yeux de tous. Il est tout à fait normal que l'État honore et distingue celles et ceux qui consacrent une part importante de leur temps à l'intérêt général.

Je rappellerai que fut créée la 1<sup>ère</sup> récompense par la Pt de la République Gaston Doumergue le 4 mai 1929 : la Médaille de l'Education Physique

Le 27/11/1946, elle devient la Médaille de l'Education Physique et des Sports

Le 6/07/1956 création de l'Ordre National du Mérite Sportif avec 3 grades et l'institution d'une Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports avec un seul grade.

Le 3/12/1963 le Pt de la République Charles de Gaulle supprime l'Ordre National du Mérite Sportif .

Le 4/10/1969 le Pt de la République Georges Pompidou remplace la Médaille d'Honneur par la Médaille de la Jeunesse ,des Sports avec 3 échelons Bronze-Argent-Or.

Le 18/12/2018 Mme Fourneyron, Ministre, élargit le bénéfice de la Médaille de la Jeunesse, des Sports à l'Engagement Associatif.

Le 22/04/1988 par instruction signée Christian Bergelin, Secrétaire d'État aux Sports est créée la Lettre de Félicitations Ministérielle.

## **Après ce rappel, quel est le rôle de la Commission Récompenses ?**

Elle est composée de 12 membres, c'est la plus importante.

Son rôle est de proposer à la Commission préfectorale des dirigeant(e)s bénévoles susceptibles de recevoir cette médaille ou la Lettre de Félicitations

Elle s'est réunie 2 fois. Après avoir examiné les conditions d'éligibilité des candidatures reçues dans les délais , elle a proposé pour les Promotions du 1er janvier et du 14 juillet : 24 Médailles de Bronze-6 Médailles Argent-4 Médailles OR-

16 Lettres de Félicitations.

Ces propositions acceptées par la Commission préfectorale ont été faites en respectant la parité. La cérémonie de remise de Médailles s'est tenue le 1er décembre dans les salons de la Préfecture.

Aujourd'hui, plus que jamais notre Comité doit se montrer plus fort, plus entreprenant et défendre avec énergie les valeurs que représente la Médaille.

Le constat est simple: notre nombre d'adhérents n'évolue pas suffisamment vite en proportion du nombre de médaillés qui se sont vu honorer par l'attribution des médailles ministérielles ou par des Lettres de Félicitations et nous ne recherchons pas non plus assez de bénévoles méritants pour leur offrir ces récompenses et les valoriser. Nous nous devons de sensibiliser ensemble notre action qui est celle de la valorisation du bénévolat, les sportifs et les membres des associations.

Cette sensibilisation est l'affaire de nous nos adhérents et pas seulement celle du Comité.

Chers Amis, Vous vous devez d'être notre partenaire dans vos associations. Discutez-en avec les responsables d'associations , il y a tant de bénévoles qui œuvrent ou agissent dans l'ombre et qui méritent d'être récompensés. C'est notre mission et c'est aussi la vôtre de permettre à ces bénévoles d'être valorisés en fonction de leur mérite. Montrez-leur qu'il n'y pas que dans les Championnats du Monde et aux Jeux

Olympique que l'on reçoit des Médailles de Bronze, d'Argent et d'Or, qu'ils sont aussi méritants dans leur club que les grands champions.

Nous sommes là tous ensemble les membres et adhérents de notre comité pour aider à valoriser le bénévolat. Soyez nos partenaires permanents sur le terrain où se cultive l'action des bénévoles... et nous GRANDIRONS ensemble.

Jean GALLIOZ,  
Président de la commission